

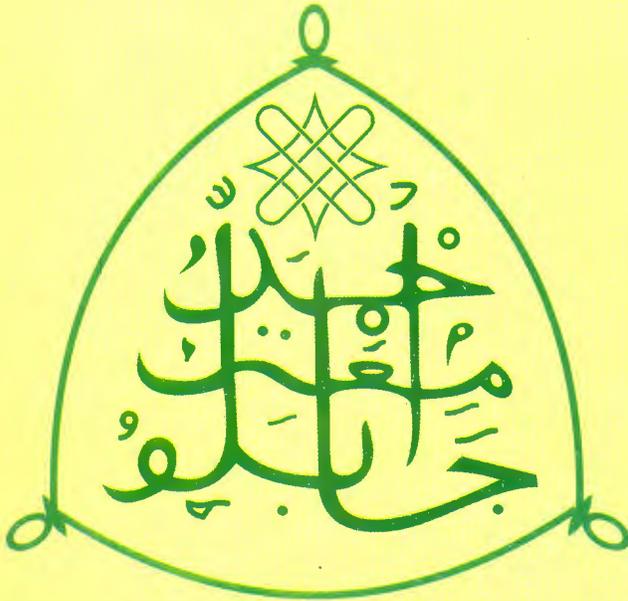


ABUDoF

JOURNAL OF HUMANITIES, DEPARTMENT OF FRENCH,
AHMADU BELLO UNIVERSITY, ZARIA - NIGERIA

Vol. 1, No 8, September 2009

ISBN 1595-7004



CONTENTS

Title	i
Editorial Board	ii
Editorial Policy	iii
Editorial	iv
Contents	vi

PEDAGOGY

Acquisition de la compétence langagière à travers la lecture : Stratégies pour les apprenants du français langue étrangère.	9
--	---

Balogun Leo Iyanda, Nigeria French Language Village.

Les défis à l'apprentissage de la littérature française: le cas du nouveau roman	19
---	----

Austin Stephen Moye (Ph.D), University of Benin.

L'enseignement des sciences exactes en langue fon: Vers une approche d'emprunts et de dynamique terminologique 34	
--	--

Flavien Gbeto, Université Abomey-Calavi,

LINGUISTICS & TRANSLATION

✓ Le locuteur haoussa et l'acquisition de la structure des subordonnées françaises	49
---	----

Maryam Tar, Covenant University, Ota.

French and English in Contact: Strange Bedfellows	66
--	----

Michael Chris Kuju, University of Jos.

Quelques réflexions sur la traduction littéraire	78
---	----

Ibrahim Dasuki Danbaba, Ahmadu Bello University, Zaria.

Pourquoi le mot 'Croyeur' n'est-il pas construit ?	88
---	----

Owoeye Samuel Tuesday, Covenant University, Ota.

La traduction automatique des textes techniques dans un contexte multidisciplinaire	100
Voudina Ngarsou, Ahmadu Bello University, Zaria.	
Etude syntaxique et pédagogique des proverbes:	
Le cas des proverbes hausa	110
Sabiu Hassan et Umaru Kiro Kalgo	
Usmanu Danfodiyo University, Sokoto	
Langue, politique et indépendance authentique	116
Djibo Maman, Umaru Musa Yar'adua University, Katsina.	
L'emploi de l'emprunt en traduction littéraire :	
Le cas de <i>Things Fall Apart</i> de Chinua Achebe.	135
Odoh E. I. Nigeria French Language Village, Badagry	
LITERATURE & CIVILISATION	
<i>Les Indépendan-tristes</i> de Williams Sassine:	
un dernier coup qui vaut la peine	144
Raufu Adebisi Adebisi, Ahmadu Bello University, Zaria	
La modernité et la tradition dans <i>L'Appel des arènes</i> d'Aminata Sow Fall	158
Ibrahim Shehu Alhassan, Usmanu Danfodiyo University, Sokoto.	
Erotisme ou révolte? Étude de <i>Femme nue femme noire</i> de Calixthe Beyala	170
Doris I. Obieje, Ahmadu Bello University, Zaria.	
Mutations politiques en Afrique des indépendances à nos jours :	
Une étude comparée de trois romans choisis	183
Akimou Assani, Université de Jos	
La violence verbale dans l'épopée : Cas de <i>Sarraounia</i>	194
Boulama Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niamey	

Literature and Politics in Caribbean Literature:

A Study of Nicolas Bastite Guillen's *Man Making Words* 212

Ezekiel Solomon Akuso (PhD), Ahmadu Bello University, Zaria.

Une étude du personnage dans les contes fantastiques de Guy de Maupassant 223

David Olatunde Fiki-George, Ahmadu Bello University, Zaria.

Culture, Tradition and Democracy: The Role of the Human Agency in the Democratisation Project 234

M. I. Umar-Buratai (PhD), Ahmadu Bello University, Zaria

Le rôle des colonies africaines dans la grandeur de la France : le débat historique 250

Hudu Ayuba Abdullahi (Ph.D), Ahmadu Bello University, Zaria

LE LOCUTEUR HAOUSSA ET L'ACQUISITION DE LA STRUCTURE DES SUBORDONNÉES FRANÇAISES

Maryam Tar
Covenant University, Ota Ogun State

Résumé

La langue française a déjà reçu beaucoup d'attention du point de vue des recherches linguistiques. Mais le haoussa, langue dominante de communication au nord du Nigéria a encore un bout de chemin à faire. On est alors appelé à affronter un tel travail. Cette étude tente de faire la lumière sur les difficultés que rencontre le haoussaphone francisant dans l'acquisition de la structure des subordonnées françaises. D'où proviennent ces difficultés et comment les résoudre?

INTRODUCTION

Le français et le haoussa appartiennent à des familles de langues différentes, en ce sens que le haoussa est une langue africaine à ton, alors que le français, relève de la grande famille indo-européenne, donc, est une langue accentuelle. Le français est une langue romane qui partage la même origine avec le portugais, l'espagnol etc. et elle emprunte beaucoup de ses caractéristiques structurelles au latin. Le français est la langue indigène de l'hexagone français. La colonisation a permis une certaine vulgarisation et une diffusion de cette langue dans le monde entier, c'est-à-dire dans tous les pays où la France implante sa culture. Nous pouvons compter par exemple la province du Québec au Canada où l'explorateur français Jacques Cartier, a débarqué en 1635 et a soutenu plus tard les autres colonies; les Antilles, dont certaines parties sont restées aujourd'hui des départements de la France, l'Afrique francophone et certaines îles au large du continent africain, telles l'île Maurice.

Quant à la langue haoussa, elle appartient à la famille linguistique Haoussa-Kotoko. On estime à environ 30-40 millions le nombre de locuteurs de la langue haoussa. Le haoussa est la plus importante langue de communication de l'Afrique Occidentale et Centrale. Dans les états anglophones, elle a été introduite par

l'administration et l'armée britannique en Gambie, en Sierra Leone et au Ghana, tout comme, les Allemands l'ont introduite au Togo et au Cameroun avant la première guerre mondiale. Le Nigéria comporte le plus grand nombre de locuteurs. Langue dominante au Nord du Nigéria et au Niger, le haoussa est parlé dans les Oasis d'Algérie et de Libye, (à Tripoli, à Murzuk), au Soudan, en Ethiopie, au Tchad, au Cameroun, au Nord Bénin, au Togo et au Ghana.

Cette étude nous mène au domaine syntaxique; la subordination syntaxique. Le grammairien Grevisse a défini la subordination comme: « Le rapport de dépendance reliant une proposition dite 'subordonnée' à une autre dite 'principale.' »

Notre objectif dans cette étude c'est d'analyser des difficultés rencontrées par le haoussaphone francisant dans l'acquisition de la structure des subordonnées et de proposer des techniques correctives.

Nous allons commencer par voir la notion de phrase pour nous donner l'occasion de voir en quoi diffère la structure du haoussa par rapport à la structure du français. Ensuite, nous allons analyser les subordonnées dites 'pseudo-subjonctions' et 'subjonctions proprement dites'. L'étape suivante consistera à voir les difficultés d'acquisition de la structure des subordonnées françaises par un locuteur haoussa et puis à examiner les sources de ces difficultés qui résident dans les interférences. Nous allons voir les différents types d'interférence, afin de voir l'interférence provenant du haoussa. Nous allons analyser les difficultés potentielles au niveau des pseudo-subjonctions, et au niveau des subjonctions proprement dites. Enfin, nous allons faire quelques remarques, et la conclusion proposerait un recensement des points essentiels de l'étude, et un bref rappel des difficultés identifiées.

La notion de phrase

Une phrase française est dite simple lorsque, sous sa forme la plus simple, elle se réduit à la structure : sujet + verbe (Dubois et Lagane (b) 130).

Par exemple:

1. LA FILLE PARLE.
2. PIERRE MANGE

Sur cette base, il est possible de réaliser des phrases plus longues en donnant corps aux composants de la structure fondamentale. Tant que la phrase obtenue comporte un segment verbal (SV), elle reste une phrase simple. Mais dès que, au cours du processus de son extension, la phrase va jusqu'à admettre plus d'un segment verbal, elle cesse d'être simple; et l'on commence alors à parler de "phrase complexe" (Dubois et Lagane (b) 130). Dans la réalisation d'une phrase complexe, certains éléments indispensables doivent intervenir; ce sont des outils de formation qui lient les phrases, soit des mots outils. On distingue trois types de mots-outils:

- a. Les éléments de coordination dits conjonctions,
- b. Les éléments de subordination dits subjonctions, et
- c. Les éléments d'adjonctions dits prépositions (Dubois et Lagane (b) 122-125).

De ces trois types de mots outils, seules les subjonctions peuvent marquer la dépendance d'une subordonnée par rapport à la principale. Alisah, dans sa communication au Département de français, Ahmadu Bello University Zaria, a subdivisé la subjonction en deux:

- i. La subjonction proprement dite et
 - ii. La pseudo-subjonction.
 - iii. Considérons les phrases suivantes :
3. ELLE DORT QUAND ELLE LIT UN ROMAN
 4. ELLE DORT DANS LA CHAMBRE OU JE GARDE MES HABITS.

Dans la phrase (3), l'élément de subordination 'quand' introduit la deuxième proposition ;

5. 'ELLE LIT UN ROMAN'

et rattache celle-ci directement au verbe 'dort' auquel la subjonction l'a subordonnée. Le subordonnant 'quand' qui subordonne aussi

directement la phrase (5) au verbe 'dort', est une "subjonction proprement dite". La proposition ainsi obtenue,

6. "QUANDELLE LIT UN ROMAN"

assure une fonction syntaxique vis-à-vis du verbe 'dort' de la proposition principale dans laquelle ce verbe est régissant. La principale c'est

7. "ELLE DORT."

Il existe d'autres exemples de subjonctions proprement dites. Tels :

QUE, LORSQUE, PUISQUE, PARCE QUE, DE SORTE QUE, A MOINS QUE, AFIN QUE, SI...etc.

Considérons maintenant la phrase (4) :

"ELLE DORT DANS LA CHAMBRE OU" qui introduit la seconde proposition.

8. "JE GARDE MES HABITS"

rattache cette dernière, non pas au verbe 'dort' de la principale, mais au SN 'la chambre' dont il tient lieu. Renvoyant à un SN, le subordonnant 'où' ne peut être un type particulier de substitut pronominal. C'est, en fait un pronom relatif faisant de cette seconde partie de la phrase une proposition subordonnée relative. Le subordonnant "où" qui rattache cette subordonnée à un élément autre que le verbe régissant, n'est pas une subjonction à part entière. Il s'agit plutôt d'un pseudo-subjonction secondaire. C'est aussi le cas des pronoms relatifs : QUI, QUE, DONT, OÙ ainsi que leur composé LEQUEL sous toutes ses formes.

La phrase simple haoussa

Dans la phrase simple haoussa, nous discernons deux syntagmes principaux, reliant des universaux linguistiques :

- Le syntagme nominal (SN)
- Le syntagme verbal (SV) (Galadanci 1).

La phrase est dite simple quand elle contient un seul procès ou verbe, et un seul actant ou groupe d'actants, c'est-à-dire celui qui est responsable de l'action. L'articulation de la phrase en sujet/verbe (prédicat), est valable aussi bien pour le français que pour le haoussa.

Les phrases haoussa suivantes seront dites simples :

9. BELLO YA SAYI RIGA. - BELLO A ACHETE UNE CHEMISE.
10. BINTATANA CIN SHINKAFA. - BINTA MANGE DU RIZ.

La phrase complexe haoussa

La phrase complexe haoussa se compose de deux phrases simples liées par des mots-outils. Nous pouvons grouper les mots-outils haoussa comme nous l'avons fait avec le français, de la manière suivante ;

- Les éléments de coordinations dits conjonctions- “da” - et, “tare da” - avec, “amma” - mais.
- Les éléments d'adjonction, dits prépositions- “daga” - de, “zuwa” - à.
- Les éléments de subordination dits subjonctions “da”, “wanda”, “wadanda”, “lokacin da” - qui, que, quand...etc

Nous n'allons pas toucher à tous les mots-outils. Notre attention se concentre sur les éléments de subordination, c'est-à-dire les subjonctions. En haoussa également, nous pouvons relever les deux sous-classes de subjonctions que nous connaissons en français :

- A) Les pseudo-subjonctions
- b) Les subjonctions proprement dites.

Nous allons maintenant pouvoir les examiner.

Les pseudo-subjonctions

Rappelons que les pseudo-subjonctions ont leur point d'incidence dans le SN. Cela signifie que les subordonnées se rattachent au SN, ce qui fait des subjonctions de ce genre, des subjonctions secondaires, ou des pseudo-subjonctions, tels les pronoms relatifs. Considérons la suite haoussa suivante :

11. MAIRO TANA DAFA SHINKAFAN DA ZAMU CI. - MAIRO
PREPARE LE RIZ QUE NOUS ALLONS MANGER.

Le subordonnant « da » introduit la deuxième proposition :

12. ZAMU CI. – NOUS ALLONS MANGER.

et rattache cette proposition au SN "shinkanfan". Les pseudo-subjonctions comprennent "da", "wanda", "wadda", "wadanda". Les relatifs sont également les mêmes. Voyons les exemples avec les quatre relatifs : "que", "qui", "dont" et "où".

13. TAKARDA "WANDA" NAKE KARANTAWA BASHI DA
DADI. LE LIVRE QUE JE LIS N'EST PAS INTERESSANT
14. NA GA YARON "DA" YA ZO JIYA. - J'AI VU LE GARÇON
QUI EST VENU HIER.
15. YARON "DA" NA YI MAKI MAGANANSI BASHI DA
LAFIYA. LE GARÇON DONT JE T'AI PARLE EST MALADE.
16. GIDA WANDA NAKE ZAUNE, NA BABANA NE. - LA
MAISON OÙ J'HABITE, APPARTIENT A MON PERE.

Dans la phrase (16), nous pouvons également avoir "inda" au lieu de « wanda » pour indiquer la location. Ayant vu les relatifs, il importe de remarquer qu'en haoussa il n'y a qu'un seul relatif "WANDA" pour remplacer les quatre du français. Tous les autres ne sont que les variations du même morphème "wanda." "Da" est une forme tronquée de "wanda." Le "n" se détache de "wanda" et puis se rattache au sujet. Ainsi, c'est le même "wanda" qui prend la forme de "wadda" au féminin et "wadanda" pour la forme plurielle, soit une forme aussi bien

masculine que féminine. Suivant ce raisonnement, prenons d'autres exemples pour illustrer la situation. Soit les phrases suivantes :

17. MUTUM *WANDA* YA ZO, ABOKINA NE. - L'HOMME QUI EST VENU EST MON AMI.
- 17b). MUTUMIN *DA* YA ZO ABOKINA NE. - L'HOMME QUI EST VENU EST MON AMI.
18. MATA *WADDA* TA ZO BAN SAN TABA. - JE NE CONNAIS PAS LA FEMME QUI EST VENUE.
- 18b). MATAN *DA* TA ZO BAN SAN TABA. - JE NE CONNAIS PAS LA FEMME QUI EST VENUE.
19. YARA *WADANDA* KAKE GANI, SUN FADI JARRABAWA. LES ENFANTS QUE TU VOIS, ONT ECHOUÉ A LEUR EXAMEN.
- 19b). YARAN *DA* KA KE GANI, SUN FADI JARRABAWA. - LES ENFANTS QUE TU VOIS, ONT ECHOUÉ A LEUR EXAMEN.

Si l'on supprimait "wanda", "wadda", "wadanda" des phrases (17), (18) et (19) et les remplaçait par le morphème déterminatif "n+da", il ne resterait dans chaque cas, que le "da" qui est une simplification de "wanda" dans les phrases (17b), (18b) et (19b). Ainsi les relatifs doivent être perçus comme des variations d'un seul pronom relatif- "wanda."

Ayant considéré les pseudo-subjonctions, voyons maintenant les subjonctions proprement dites.

Les subjonctions proprement dites

Celles-ci ont leurs points de rattachement dans le syntagme verbal (SV). Elles ont donc droit à être définies comme des subjonctions proprement dites, en ce sens qu'elles subordonnent les propositions subordonnées au procès dit régissant de la proposition principale. Les subjonctions proprement dites en haoussa sont : "Lokacin da", "Saboda", "domin" / 'don' - quand, à cause de, parce que. Considérons les exemples de phrases complexes où la subordination s'effectue au moyen de subjonctions proprement dites :

20. TANA GUDU, LOKACIN DA AKE TAWAYE. – ELLE S'ENFUIT QUAND IL YA UNE GREVE.
21. YANA BARCI DOMIN YA GAJI. – IL DORT PARCE QU'IL EST FATIGUE.

Dans la phrase (20), l'élément de subordination "lokacin da" se rattache directement au verbe "gudu". Ainsi dans la phrase (21), le subordonnant "domin" est lié indirectement au nom verbal "barci". Nous avons donc une subjonction proprement dite.

L'étude menée jusqu'ici nous a permis de rapprocher et faire ressortir les structures des subordonnées des deux langues. La question qui se pose maintenant est de voir où résident les difficultés d'acquisition de la structure des subordonnées françaises par un locuteur haoussa.

Difficulté d'acquisition de la structure des subordonnées françaises par un locuteur haoussa

Chaque langue a sa grammaire avec des règles précises qui donnent des phrases acceptables dans cette langue. Ces règles doivent être bien appliquées pour bien former des phrases. Toutes les fois que ces règles sont mal appliquées, il en résulte des phrases mal formées et inacceptables. Un fait est naturel : un apprenant adulte d'une langue étrangère risque de reporter très facilement son habitude syntagmatique du code maternel sur celle qu'il est en train d'apprendre. Les traces structurelles d'une langue sur une autre constituent ce que l'on entend par "Interférence." Lorsque deux langues ont exactement les mêmes structures, on dit que les deux langues sont isomorphes. Le degré d'interférence dépend du degré de la non-similarité structurelle des deux langues. C'est-à-dire, plus les deux langues sont différentes, plus il y a d'interférence. L'interférence peut être phonologique, sémantique ou syntaxique. On parlera d'interférence phonologique lorsqu' on commet des erreurs de réalisation sonore. Exemple : [SOSYR] pour [ʃOSYR]- (chaussure).

Sémantiquement on risque de confondre le sens des mots. Prenons par exemple, le mot anglais : 'opportunity'. La phrase :

22. "I DIDN'T HAVE THE OPPORTUNITY OF SEEING HIM" ne se traduira pas comme:

*23. JEN'AI PAS EU L'OPPORTUNITE DE LE VOIR.

La phrase (23) n'est pas acceptable en français. On dira plutôt :

(23 b). JE N'AI PAS EU L'OCCASION DE LE VOIR.

Syntaxiquement, un locuteur anglais risque de dire :

*24. LE LIVRE J'AI VU SUR LA TABLE LUI APPARTIENT.

Pour dire :

25. THE BOOK I SAW ON THE TABLE BELONGS TO HIM.

Il est possible en anglais de laisser tomber le conjonctif 'that', ce qui est inacceptable en français. Nous allons nous concentrer uniquement sur les interférences syntaxiques pour examiner les sources des difficultés.

Sources des difficultés

Les problèmes proviennent normalement du passage d'une première langue à une seconde langue à acquérir. Il en résultera des cas d'interférences quand un apprenant tente de chercher l'équivalence de ce qui existe dans sa langue. Il s'impose alors la nécessité d'examiner quels seraient ces types d'interférence.

Les interférences

Quand deux ou plusieurs langues coexistent ou cohabitent en même temps dans la même communauté, il arrive des moments où l'une des deux langues influence l'autre. Il en résulte des phénomènes d'interférence. Le terme 'substrat' est employé pour indiquer, chez un sujet parlant, toutes les traces que laisse une première langue dans la pratique d'une seconde langue. Par exemple, c'est le phénomène de

'substrat' qui trahit, ou permet de reconnaître, un Haoussa, un Yorouba, ou un Igbo, à leur manière de pratiquer l'anglais, ou un Anglais, un Américain, à sa façon de réaliser des phrases françaises. Le substrat est toute influence que pourrait avoir la langue maternelle du sujet parlant sur toute seconde langue ou toute langue étrangère qu'il apprend à maîtriser. Le terme 'substrat' est donc employé pour désigner la première langue par rapport à la langue étrangère qui vient la supplanter, en termes d'influence de celle-là, sur celle-ci. Il peut y avoir le substrat de la deuxième langue sur la troisième. Par exemple, dans la société anglophone, le candidat connaît mieux l'anglais, qui influence sa pratique du français, qui devient maintenant la troisième langue.

Le terme 'superstrat' s'emploie pour désigner le contraire de 'substrat'. C'est l'influence que toute langue étrangère exerce sur le code maternel (ou la première langue) du sujet. Ce cas se produit rarement. C'est la situation où le sujet parlant, ayant bien appris et maîtrisé sa seconde langue, laisse les traces de celle-ci de temps en temps dans la pratique de sa langue maternelle. Il y a des gens par exemple, qui parlent en accentuant la langue à ton, intentionnellement. On en trouve chez les intellectuels africains. Le 'superstrat' peut être particulier au sujet parlant, ou général à tous les locuteurs du code. Dubois *et al* (1973) essaient d'illustrer le 'superstrat' par la présence de l'ancienne aspiration de 'h' dans l'adjectif 'haut', aspiration qui remonte aux grandes invasions germaniques, et qui est due à l'existence du terme germanique 'hoch'.

Alors que pour Baylon (1978), c'est la langue qui est le superstrat. Toutes analyses faites nous dirons que ce sont en même temps les traces de ces langues conquérantes dans la langue des gens conquis. On donne régulièrement le nom 'adstrat' à l'influence d'une langue ou d'un dialecte pratiqué dans une région voisine. Ce serait le cas des Alsaciens en face des Allemands. La totalité des trois types de traces constitue l'interférence. Nous allons examiner l'interférence provenant du haoussa.

L'interférence du haoussa dans la langue française

Le haoussa ne peut pas être considéré comme isomorphe à l'égard du français. Le non-isomorphisme du haoussa avec le français nous oblige à nous attendre à des problèmes de structures. Nous nous occuperons des subjonctions, en ce qui touche aux mots outils. Examinons les cas suivants :

1. Les difficultés potentielles au niveau des pseudo-subjonctions.
2. Les difficultés potentielles au niveau des subjonctions proprement dites.

Les difficultés potentielles au niveau des pseudo-subjonctions

Les pseudo-subjonctions en français autrement dit, les pronoms relatifs, varient selon la fonction syntaxique qu'elles assurent dans la phrase qu'elles introduisent, ou la proposition subordonnée relative. La forme nominative assurant la fonction du sujet ou verbe subordonné, c'est l'énoncé QUI. La forme accusative assurant la fonction de complément d'objet direct c'est l'énoncé QUE. Régi par la préposition 'DE', l'élément pronom relatif devient DONT et OÙ, indiquant l'existence de l'antécédent local ou temporel. En revanche, dans la langue haoussa, ces pronoms relatifs figurent tous sous une seule forme. Autrement dit, par exemple, QUI et QUE ne se distinguent pas. Les deux seront rendus par DA. Cet élément haoussa va recouvrir tout le domaine du pronom relatif. Le problème surgit donc quand l'apprenant haoussa prend QUI pour QUE et vice versa. Il émettra des phrases comme :

* 26 LA VOITURE QUI J'AI ACHETEE EST BELLE.

* 27 LE LIVRE QUI JE LIS APPARTIENT A MON AMI.

Cette difficulté est possible chez le haoussaphone francisant parce qu'il a à l'esprit l'énoncé haoussa :

28 MOTAR DANA SAYA TANADAKYAU.

*29 LA VOITURE QUI J'AI ACHETEE EST BELLE.

C'est ainsi qu'il perçoit la phrase :

30. LA MAISON DONT NOUS PARLONS EST GRANDE,

Comme :

*30b). LA MAISON QUE NOUS PARLONS DE EST GRANDE,

parce qu'il dit correctement en haoussa :

31. GIDANDA MUKE MAGANAN BABBANE.

Dans cette phrase, il met en rapport DA...+..N et QUE + DE. Le pronom relatif 'dont' est en un seul terme pour le français, alors qu'en haoussa on le trouve en deux éléments discontinus. Ce qui explique la tendance d'un haoussaphone à formuler des phrases telles :

* 32. LA FILLE QUE JE VOUS AI PARLEE DE, EST BELLE.

Tout comme DONT, le relatif 'OU' apparaît au haoussaphone comme une mise ensemble d'un élément prépositif QUE. Au lieu de réaliser :

33. LA MAISON OU JE L'AI VU EST LOIN D'ICI,

Il préférera dire :

*34. LA MAISON DONT QUE JE L'AI VU EST LOIN ICI,

parce que son intuition de locuteur haoussa lui dicte :

35. GIDAINDANA GANSHI YANADANISADANAN.

Nous retrouverons dans cette phrase haoussa, la forme unique DA, précédé de l'élément prépositif 'IN' ; les deux se mettent ensemble comme 'INDA'.

Les difficultés au niveau des subjonctions proprement dites

Nous savons maintenant que les apprenants haoussaphones ont un problème avec la subjonction primaire QUE en français. D'autres subjonctions que nous serons obligé d'examiner se construiront sur 'DA', mais dans ce cas, il s'agit non pas de la subjonction primaire mais plutôt du pronom relatif unique 'DA'. Nous aurons les subjonctions :

- LOKACIN DA - QUAND (TANDIS QUE, LORSQUE)
- SA'AN DA - LORSQUE
- YAYIN DA - QUAND
- LOTON DA - AU MOMENT OÙ

Considérons en premier, LOKACIN DA qui se traduit par QUAND, TANDIS QUE, LORSQUE. À la suite de Bagari, nous percevons LOKACIN comme un substantif actualisé par un déterminant spécifique 'N' (le temps) et l'ensemble (lokacin da) se traduira mot à mot comme :

- “LE TEMPS QUE JE L'AI VU”.

Pour signifier :

- “QUAND JE L'AI VU”.

Nous avons régulièrement entendu les apprenants haoussas prononcer :

36. “LE TEMPS QUE TU PARTAIS, J'ETAIS A LA MAISON.

Parce qu'ils ont à l'esprit.

37. LOKACIN DA KAKE TAFIYA, INAGIDA.

Toutes les subjonctions ci-dessus relevées se rangeront sous LOKACIN DA et leurs transpositions mènent toujours à cette difficulté syntaxique. Il serait pertinent de faire remarquer que 'loton da' qui se perçoit comme 'au moment où' en français se trouve toujours rendu par 'au moment que'. Par exemple :

38. LOTON DA NAKE TAFIYA, ABOKINA YA ISO.

AU MOMENT OU JE PARTAIS, MON AMI EST ARRIVE.

Cette phrase est rendue par le locuteur haoussa comme :

*39. AU MOMENT QUE JE PARTAIS, MON AMI EST ARRIVE.

Remarque

Cette dernière difficulté avec 'au moment où' ne nous surprend pas beaucoup parce que cette locution conjonctive se remet en question même parmi les Francophones. Certaines analyses grammaticales préfèrent mettre le substantif 'moment' dans la proposition régissante, et alors 'où' fonctionne comme un pronom relatif. Mais dans d'autres analyses, où l'usager de la langue perçoit 'au moment où' comme un ensemble conjonctif, il devient possible, chez l'usager de remplacer 'au moment où' par 'au moment que', sachant qu'il a à faire à une conjonction. Voilà la tendance parmi les Francophones. Mais chez les haoussaphones francisants c'est la locution conjonctive 'LOKACIN DA' qui prime, à tel point que chaque fois qu'ils doivent employer 'au moment où', ils emploient plutôt 'au moment que'. Il importe de remarquer aussi que les haoussaphones parlant anglais disent régulièrement, sans se rendre compte de l'anomalie structurelle,

*40. Le moment que je l'ai vu, il était malade.

Cette phrase anormale est si répandue qu'il sera difficile de déshabituer l'apprenant francisant de la suite ;

* "Le temps que je l'ai vu..." Toutefois, on peut concevoir une méthodologie qui soit utile dans le processus d'enseignement.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons commencé par éclaircir la notion de phrase. Nous avons distingué en français aussi bien qu'en haoussa deux types de phrases, à savoir 'la phrase simple' et 'la phrase complexe'. C'est à partir d'au moins deux phrases simples que la phrase devient

complexe, par l'intervention de certains termes de liaison dits mots-outils, ou mots-liens. Nous avons distingué trois types de mots outils, à savoir, les conjonctions, les adjonctions et les subjonctions. Nous avons remarqué que, de ces trois types de mots-outils, seuls les subjonctions peuvent marquer la dépendance d'une proposition subordonnée par rapport à la proposition principale. Nous avons subdivisé la subjonction en deux, à savoir :

- La pseudo-subjonction .
- La subjonction proprement dite.

Les pseudo-subjonctions se rattachent au SN, alors que les subjonctions proprement dites ont leur point d'incidence dans le SV. Nous avons vu que toutes les définitions, groupements et regroupements ci-dessus sont valables aussi bien pour le français que pour le haoussa. Toutefois, nous avons jugé nécessaire d'isoler et d'examiner la structure interne de chacun de ces syntagmes. Il arrive que les quatre relatifs français, 'qui', 'que', 'dont' et 'où' soient remplacés par un seul pronom relatif haoussa 'da', qui est une simplification de 'wanda'. Les autres formes de relatifs : 'wanda', 'wadda', 'wadanda' ne sont que des variations du même morphème 'wanda'. Nous avons examiné les difficultés d'acquisition de la structure des subordonnées par un locuteur haoussa, en étudiant la source des problèmes, les interférences, et l'interférence du haoussa dans la langue française.

Nous avons défini les trois types d'interférences, soit :

- i. Substrat
- ii. Superstrat
- iii. Adstrat

Finalement, dans notre étude de l'interférence du haoussa dans la langue française, nous avons analysé les difficultés au niveau des pseudo-subjonctions : QUI, QUE, DONT et OÙ. Nous avons également analysé les difficultés au niveau des subjonctions proprement dites. Alors que le français considère les propositions subordonnées

temporelles comme des conjonctives, le haoussa le conçoit comme des relatifs purs, ayant un antécédent substantif 'LOKACI' temps. Nous n'avons pas tout épuisé dans ce travail, faute de temps et d'espace. Il y aura la possibilité d'approfondir l'étude si le besoin se présente. Une proposition des techniques dans l'acquisition des structures des subordonnées par un locuteur haoussa fera l'objet de notre prochain article.

Bibliographie

- Ahmed, U. et B. Daura. *An Introduction to Classical Hausa and the Major Dialects*. Zaria : Northern Nigeria Publishing Company, 1970.
- Alisah, B. F. "La Phrase Complexe, Dérivée Syntaxique de la Phrase Simple ", Séminaire au département de français, Ahmadu Bello University, Zaria, 1988.
- Bagari, D. M . *Hausa Subordinate Adverbial Clauses ; Syntax and Semantics*. Rabbat : El Maarif Al Jadida, 1987.
- Baylon, C. et P. Fabre. *Grammaire systématique de français*. Paris : Editions du Seuil, 1978.
- Crystal, D. C. *The Cambridge Encyclopaedia of Language*. Cambridge: Cambridge University Press, 1983.
- Dubois, J. et R. Lagane. *La Nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse, 1973.
- Dubois, J. et R. Lagane (b). *Grammaire Larousse*. Paris : Larousse, 2005.
- Galadanci, M. K. M. *An Introduction to Hausa Grammar*. Zaria: Longman, 1976.
- Garba, C. *Nazarin Hausa a Kananan Makarantun Sakandare*. Kano: Nelson Pitman Books, 1983.
- Garric, N. *Introduction à la linguistique*. Paris : Hachette, 2001.
- Grevisse, M. *Le Bon usage*. Paris: Ducolot, 1980.
- Halliday, M. et al. *The Linguistic Sciences and Language Teaching*. London: Longman, 1994.
- Mohammed, A. M. "Interlingual Transfer in Foreign Language Learning: A Critical Survey of The Last Second Half of the Past Century", @ www.squ.com/art/dig, 2007.

- Neil, S. *A Grammar of Hausa for Secondary Schools and Colleges*. Zaria: The Northern Nigeria Publishing Company, 1977.
- Nichols, D. Language Interference, Med. Magazine, @ <http://www.macmillandictionary.com>. Issue 1, Oct. 2002.
- Nique, C. *Initiation méthodique à la grammaire générative*. Paris : Edition Collin, 1974.
- Skiba, R. "Code Switching as a Countenance of Language Interference", in TESL journal @ <http://itesj.org>, 2007. pp 1-6.
- Widdowson, H.G. *Linguistics*. Oxford: Oxford University Press, 1996.